

Municipalité de Saint-Amable  
Province de Québec  
Comté de Verchères

À une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 7 février 2017, à 20 h, à la salle Simon Lacoste du complexe municipal, situé au 575, rue Principale.

À laquelle étaient présent(e)s, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Gamache, messieurs les conseillers Dominic Gemme, Mario McDuff et Pierre Vermette ainsi que mesdames les conseillères Monique Savard, Clairette Gemme McDuff et Nathalie Poitras.

Étaient absent(e)s : aucun

Étaient également présent(e)s : La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Carmen McDuff et la greffière et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Geneviève Lauzière.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, François Gamache, déclare la séance ouverte.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

37-02-17

### **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du mardi 7 février 2017**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Gemme  
APPUYÉ par la conseillère Nathalie Poitras  
ET RÉSOLU

**D'ADOPTER**, tel que présenté, l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du mardi 7 février 2017, à savoir :

1. **Ouverture de la séance par le président de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour de la séance**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du mardi 7 février 2017
3. **Procès-verbaux**
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 janvier 2017
4. **Approbation des comptes du mois**
  - 4.1 Approbation des comptes du mois
5. **Administration générale**
  - 5.1 Dépôt – Liste des embauches du mois de janvier 2017
  - 5.2 Engagement, mandat et autorisation de signature - Cession d'un immeuble à la Commission scolaire des Patriotes – Construction d'une école primaire
  - 5.3 Nomination – Fonctionnaire désigné – Dossier d'infraction n° 2015-20002
  - 5.4 Relèvement de fonctions – Gestion du dossier d'infraction n° 2015-20002
  - 5.5 Appui – Investissements favorisant un mode de vie sain et actif – Pour un Québec en santé
6. **Communications**

S.O.
7. **Greffe et réglementation**
  - 7.1 Dépôt – Procès-verbaux de correction – Résolutions 346-12-16, 383-12-16 et 22-01-17 – Séances du 6 décembre 2016, du 12 décembre 2016 et du 17 janvier 2017
8. **Service des incendies**
  - 8.1 Autorisation de signature – Addenda n° 1 - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie

- 9. **Service des loisirs culturels**  
S.O.
- 10. **Service des loisirs récréatifs et communautaires**
  - 10.1 Autorisation de signature – Demande de permis d'événement – Fermeture sporadique de la rue Principale – Triathlon 2017 - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
  - 10.2 Autorisation de signature – Demande de permis d'événement – Traversée et utilisation de la voie d'accotement de la rue Principale - Je décolle pour mes écoles - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
  - 10.3 Nominations – Sous-comité de travail pour la mise à jour du plan d'action - Municipalité amie des aînés (MADA) – Politique familiale
- 11. **Services techniques**
  - 11.1 Adjudication de contrat et approbation de la grille d'évaluation des soumissions – Appel d'offres API-17-002-GE par invitations assujetti à un système de pondération et d'évaluation des offres concernant des études géotechniques et des recommandations pour des travaux d'infrastructures – Phases IX et X
  - 11.2 Approbation des travaux effectués et des dépenses encourues - Travaux d'amélioration des rues Martin et Pagé - Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal de 2016 – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- 12. **Trésorerie et finances**  
S.O.
- 13. **Urbanisme**  
S.O.
- 14. **Courrier reçu**
  - a) **MRC de Marguerite-D'Youville**
    - Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2016;
    - Résolution 2017-01-030 – Opposition à la tenue simultanée d'élections municipales et scolaires
  - b) **Ville de Contrecoeur**
    - Résolution 2017-01-022 – Opposition à la tenue simultanée d'élections municipales et scolaires
- 15. **Varia**
- 16. **Période de questions**
- 17. **Levée de la séance**
  - 17.1 Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité.

### **3. PROCÈS-VERBAUX**

38-02-17

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 janvier 2017**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Vermette  
 APPUYÉ par la conseillère Monique Savard  
 ET RÉSOLU

**D'APPROUVER**, tel que présenté, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 17 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. COMPTES DU MOIS**

39-02-17

#### **Approbation des comptes du mois**

*Je, soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :*

Montant total des engagements (29 commandes) 2016	77 837,34 \$
Montant total des dépenses du rapport (36 factures) 2016	356 048,07 \$
Montant total des engagements (73 commandes) 2017	460 226,39 \$
Montant total des dépenses du rapport (84 factures) 2017	98 824,62 \$
Salaires périodes 2 et 3	252 498,77 \$
Total	<b>1 245 435,19 \$</b>

*Signé ce 7 février 2017.*

---

*Carmen McDuff, directrice générale et sec.-trés.*

CONSIDÉRANT les listes de dépenses et engagements de fonds, jointes à la présente résolution, qui présentent une description des montants, les dates, les échéances et le nom du fournisseur pour chaque dépense ou engagement ainsi que les postes d'imputation budgétaire;

CONSIDÉRANT le certificat de crédits suffisants émis par la secrétaire-trésorière relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Poitras  
 APPUYÉ par le conseiller Mario McDuff  
 ET RÉSOLU

**D'AUTORISER** les dépenses et engagements de fonds indiqués sur les listes jointes aux présentes;

**D'AUTORISER** le paiement des dépenses énumérées sur la liste jointe aux présentes, suivant les dates d'échéance indiquées.

Adoptée à l'unanimité.

## **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **40-02-17 Dépôt – Liste des embauches du mois de janvier 2017**

Conformément au paragraphe 3.1(d) du Règlement 701-00-2012 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des embauches du mois de janvier 2017 à la séance du conseil suivant celles-ci.

### **41-02-17 Engagement, mandat et autorisation de signature - Cession d'un immeuble à la Commission scolaire des Patriotes – Construction d'une école primaire**

CONSIDÉRANT la croissance démographique importante qu'a connu la Municipalité au cours des dernières années et l'impossibilité anticipée pour les établissements scolaires existants d'absorber le surplus d'élèves qui en découle;

CONSIDÉRANT que, dans l'objectif de trouver des solutions à cette problématique, la Commission scolaire des Patriotes a déposé une demande de construction d'une école primaire dans la Municipalité de Saint-Amable en août 2015;

CONSIDÉRANT l'annonce d'un projet de construction d'une nouvelle école primaire dans la Municipalité par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en août 2016;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec ne défraie plus les coûts d'acquisition des immeubles requis pour la construction d'écoles publiques depuis 1995 et qu'il invite les commissions scolaires à s'entendre avec les municipalités concernées afin que ces dernières leur cèdent gracieusement les immeubles requis à cette fin;

CONSIDÉRANT le paragraphe 7 (1.1<sup>o</sup>) du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1);

CONSIDÉRANT que, dans le souci d'assurer le bien-être de ses citoyens et le développement harmonieux de son territoire, la Municipalité souhaite collaborer avec la Commission scolaire des Patriotes afin de trouver des solutions à ce problème pressant, et ce, en temps opportun;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte, la Municipalité a entamé des démarches d'acquisition de plusieurs immeubles, situés entre les rues David Nord, Principale et Dupuy, afin d'y effectuer des travaux préalables nécessaires à la construction de la future école primaire par la Commission scolaire des Patriotes et de céder gracieusement à cette dernière un immeuble d'une superficie suffisante pour y construire cette école;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ par  
APPUYÉ par  
ET RÉSOLU

la conseillère Nathalie Poitras  
le conseiller Pierre Vermette

**DE S'ENGAGER** à céder, aux fins précitées, à la Commission scolaire des Patriotes, la propriété complète et entière, à titre gratuit et libre de toute contrainte, du lot 1863 du Cadastre de la paroisse de Sainte-Julie, Circonscription foncière de Verchères, situé entre les rues David Nord, Principale et Dupuy dans la Municipalité de Saint-Amable, d'une superficie totale de 12 880,3 mètres carrés, le tout conditionnellement à ce que la Municipalité devienne propriétaire de ce lot suivant la réalisation des conditions prévues dans les offres d'achat conclues conformément aux résolutions 311-11-2016 et 312-11-16 et la signature des actes de vente des lots visés;

**DE FIXER** par écrit les autres modalités de cette cession, en collaboration avec la Commission scolaire des Patriotes, préalablement à l'aliénation, notamment en ce qui a trait aux échéanciers, aux garanties à fournir, aux processus de consultation mutuelle, aux servitudes à consentir et aux travaux préalables à réaliser, étant entendu que tous les frais et honoraires relatifs à la préparation, à la publication et à la réception de l'acte de cession sont à la charge exclusive de la Municipalité;

**DE MANDATER** la notaire M<sup>e</sup> Nathalie Jodoin, ayant son siège social au 212, boulevard de la Marine, Varennes, Québec, pour préparer, recevoir et publier l'acte de cession et les actes de servitude requis aux fins des présentes, selon les modalités convenues entre les parties;

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff et la greffière et secrétaire-trésorière adjointe, madame Geneviève Lauzière, à négocier, pour et au nom de la Municipalité, les modalités de cession à intervenir entre les parties et d'autoriser le maire, monsieur François Gamache, ou, en son absence, le maire suppléant, monsieur Mario McDuff, ainsi que la greffière et secrétaire-trésorière adjointe, madame Geneviève Lauzière, ou, en son absence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, à signer, pour et au nom de la Municipalité, toute entente relative à ces modalités, tout acte de cession et de servitude ainsi que tout autre document pouvant être requis pour donner effet aux présentes et à y effectuer toute modification mineure jugée nécessaire.

Adoptée à l'unanimité.

**42-02-17 Nomination – Fonctionnaire désigné – Dossier d'infraction n° 2015-20002**

CONSIDÉRANT la résolution 09-01-17 et le mandat confié à monsieur Richard Brunet, urbaniste, en vue d'assurer la gestion du dossier d'infraction n° 2015-20002;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario McDuff  
APPUYÉ par la conseillère Monique Savard  
ET RÉSOLU

**DE NOMMER** monsieur Richard Brunet, urbaniste, à titre de fonctionnaire désigné pour l'application des règlements municipaux aux fins de la gestion du dossier d'infraction n° 2015-20002.

Adoptée à l'unanimité.

**43-02-17 Relèvement de fonctions – Gestion du dossier d'infraction n° 2015-20002**

CONSIDÉRANT la résolution 09-01-17 et le mandat confié à monsieur Richard Brunet, urbaniste, en vue d'assurer la gestion intégrale du dossier d'infraction n° 2015-20002;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario McDuff  
APPUYÉ par la conseillère Monique Savard  
ET RÉSOLU

**DE RELEVER** de ses fonctions monsieur Frédéric Neault, directeur du Service de l'urbanisme, relativement à la gestion du dossier d'infraction n° 2015-20002, le tout pour une durée indéterminée.

Adoptée à l'unanimité.

**44-02-17 Appui – Investissements favorisant un mode de vie sain et actif – Pour un Québec en santé**

CONSIDÉRANT qu'il est reconnu que les milieux favorables à un mode de vie sain constituent un incitatif puissant à améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que le contexte social et politique actuel offre une occasion en or d'appuyer la création de milieux favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, notamment par l'entremise du programme d'infrastructure du gouvernement fédéral relatif aux projets municipaux;

CONSIDÉRANT que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise à ce que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures d'aménagement de collectivités favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

CONSIDÉRANT que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à la création de marchés publics, l'installation de fontaines

d'eau et la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, entre autres;

IL EST PROPOSÉ par  
APPUYÉ par  
ET RÉSOLU

le conseiller Pierre Vermette  
la conseillère Nathalie Poitras

**D'APPUYER** le Regroupement pour un Québec en santé, notamment en demandant au gouvernement du Québec d'appliquer les mesures suivantes :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création de milieux favorables aux saines habitudes de vie, tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois :

a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac, de façon à encourager la diminution du tabagisme;

b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées, de façon à encourager une baisse de la consommation de sucre;

2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création de milieux favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécois;

**D'ACHEMINER** une copie de la présente résolution au député de la circonscription de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitão, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. COMMUNICATIONS**

**S.O.**

## **7. GREFFE ET RÉGLEMENTATION**

45-02-17

**Dépôt – Procès-verbaux de correction – Résolutions 346-12-16, 383-12-16 et 22-01-17 – Séances du 6 décembre 2016, du 12 décembre 2016 et du 17 janvier 2017**

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1), la greffière et secrétaire-trésorière adjointe dépose trois (3) procès-verbaux de correction visant les résolutions 346-12-16, 383-12-16 et 22-01-17, adoptées respectivement le 6 décembre 2016, le 12 décembre 2016 et le 17 janvier 2017, de façon à y corriger des erreurs qui apparaissent de façon évidente à la simple lecture des documents présentés à l'appui de ces résolutions.

## **8. INCENDIES**

46-02-17

**Autorisation de signature – Addenda n° 1 - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie**

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie intervenue entre les municipalités de Contrecoeur, de Saint-Amable, de Sainte-Julie, de Varennes et de Verchères en 2011;

CONSIDÉRANT que les parties désirent apporter des modifications à cette entente, notamment pour y introduire un principe de mobilisation pour l'atteinte de la force de frappe pour les municipalités de Saint-Amable, de Sainte-Julie et de Varennes, conformément au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Marguerite-d'Youville;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario McDuff  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Vermette  
ET RÉSOLU

**D'AUTORISER** le maire, monsieur François Gamache, ou en son absence le maire suppléant, monsieur Mario McDuff, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, ou, en son absence, madame Geneviève Lauzière, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, à conclure et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Amable, l'addenda numéro 1 concernant l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie conclue avec les municipalités de Contrecoeur, de Sainte-Julie, de Varennes et de Verchères, ainsi que tout autre document pouvant être requis pour donner effet aux présentes, et à y effectuer toute modification mineure jugée nécessaire.

Adoptée à l'unanimité.

## **9. LOISIRS CULTURELS**

**S.O.**

## **10. LOISIRS RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**

47-02-17

**Autorisation de signature – Demande de permis d'événement – Fermeture sporadique de la rue Principale – Triathlon 2017 - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

CONSIDÉRANT la tenue de la 6<sup>e</sup> édition du Triathlon de Saint-Amable le 28 mai 2017;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis d'événement auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est requise afin d'autoriser, lors de cette activité, la fermeture sporadique à la circulation de la rue Principale à la hauteur de la rue Daniel et de la rue Hervé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Monique Savard  
APPUYÉ par le conseiller Dominic Gemme  
ET RÉSOLU

**D'AUTORISER** la directrice du Service des loisirs récréatifs et communautaires, madame Stéphanie Lacoste, ou, en son absence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, à remplir, à signer et à transmettre, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Amable, une demande de permis d'événement auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que tout autre document requis pour autoriser la fermeture sporadique à la circulation de la rue Principale à la hauteur de la rue Daniel et de la rue Hervé, le 28 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

48-02-17

**Autorisation de signature – Demande de permis d'événement – Traversée et utilisation de la voie d'accotement de la rue Principale - Je décolle pour mes écoles - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

CONSIDÉRANT la tenue de l'activité Je décolle pour mes écoles à Saint-Amable le 4 juin 2017;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis d'événement auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est requise afin d'autoriser, lors de cette activité, la traversée de la rue Principale à l'intersection de la rue du Cardinal et l'utilisation de la voie d'accotement de la rue Principale, entre la rue Alain et l'Hôtel de ville situé au 575, rue Principale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Poitras  
APPUYÉ par le conseiller Mario McDuff  
ET RÉSOLU

**D'AUTORISER** la directrice du Service des loisirs récréatifs et communautaires, madame Stéphanie Lacoste, ou, en son absence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, à remplir, à signer et à transmettre, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Amable, une demande de permis d'événement auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que tout autre document requis pour autoriser la traversée de la rue Principale à l'intersection de la rue du Cardinal et l'utilisation de la voie d'accotement de la rue Principale, entre la rue Alain et l'Hôtel de ville, situé au 575, rue Principale, le 4 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

49-02-17

**Nominations – Sous-comité de travail pour la mise à jour du plan d'action - Municipalité amie des aînés (MADA) – Politique familiale**

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice du Service des loisirs récréatifs et communautaires;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Monique Savard  
APPUYÉ par le conseiller Mario McDuff  
ET RÉSOLU

**DE NOMMER** les personnes suivantes à titre de membres du Sous-comité de travail pour la mise à jour du Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA), dans le cadre de la Politique familiale, selon les modalités ci-dessous :

Nom	Titre	Fin du mandat
Nathalie Poitras	Membre élue	6 février 2018
Pierre Vermette	Membre élu	
Isabelle Boudreau	Représentante du Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	
Dominique Lesage	Représentante du Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	
Jacques Boulva	Membre (aîné 55 ans et plus)	
Louise Charron	Membre	



	(aînée 55 ans et plus)	
Micheline Diop	Membre (aînée 55 ans et plus)	
Michel Martel	Membre (aîné 55 ans et plus)	
Hélène Pagé	Membre (aînée 55 ans et plus)	
Johanne Sicotte	Membre (aînée 55 ans et plus)	
Louise Trépanier	Membre (aînée 55 ans et plus)	

Adoptée à l'unanimité.

## **11. SERVICES TECHNIQUES**

50-02-17

**Adjudication de contrat et approbation de la grille d'évaluation des soumissions – Appel d'offres API-17-002-GE par invitations assujetti à un système de pondération et d'évaluation des offres concernant des études géotechniques et des recommandations pour des travaux d'infrastructures – Phases IX et X**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres par invitations API-17-002-GE concernant des études géotechniques et des recommandations pour des travaux d'infrastructures (phases IX et X);

CONSIDÉRANT l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1) concernant l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres;

CONSIDÉRANT que, au terme d'un processus de pondération et d'évaluation des offres tenu conformément à la loi, le soumissionnaire Laboratoires de la Montérégie Inc. a obtenu la meilleure note finale;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Gemme  
 APPUYÉ par le conseiller Pierre Vermette  
 ET RÉSOLU

**D'APPROUVER** la grille d'évaluation des soumissions en annexe, telle qu'elle a été utilisée pour l'évaluation des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres API-17-002-GE;

**D'ADJUGER** le contrat API-17-002-GE concernant des études géotechniques et des recommandations pour des travaux d'infrastructures (phases IX et X) au soumissionnaire titulaire de la meilleure note finale (53,86) à l'issue du processus de pondération et d'évaluation des offres, soit Laboratoires de la Montérégie Inc., pour un montant de 22 937,51 \$, toutes taxes comprises;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23-050-00-721 et de la répartir comme suit :

- un montant de 8 048,25 \$ pour les travaux relatifs à la phase IX ;
- un montant de 14 889,26 \$ pour les travaux relatifs à la phase X.
- 

Adoptée à l'unanimité.

51-02-17

**Approbation des travaux effectués et des dépenses encourues - Travaux d'amélioration des rues Martin et Pagé - Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal de 2016 – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

CONSIDÉRANT la contribution financière accordée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en date du 6 septembre 2016 pour des travaux d'amélioration des rues Martin et Pagé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario McDuff  
APPUYÉ par la conseillère Nathalie Poitras  
ET RÉSOLU

**D'APPROUVER** les dépenses de 24 003,68 \$ pour les travaux exécutés sur les rues Martin et Pagé pour un montant subventionné de 10 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**DE CONFIRMER** que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues Martin et Pagé, dont la gestion incombe à la Municipalité, et que le dossier de vérification a été constitué;

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Amable, tous les documents requis pour donner effet aux présentes.

Adoptée à l'unanimité.

**12. TRÉSORERIE**  
S.O.

**13. URBANISME**  
S.O.

**14. COURRIER REÇU**

**c) *MRC de Marguerite-D'Youville***

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2016;
- Résolution 2017-01-030 – Opposition à la tenue simultanée d'élections municipales et scolaires

**d) *Ville de Contrecoeur***

- Résolution 2017-01-022 – Opposition à la tenue simultanée d'élections municipales et scolaires

**15. VARIA**

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire annonce le début de la période de questions.

Un résident s'enquiert de l'avancement des démarches relativement à l'examen de la réglementation actuelle en matière d'affichage.

- Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière lui indique que des démarches sont en cours en ce sens.

### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**52-02-17**

#### **Levée de la séance ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Poitras  
APPUYÉ par la conseillère Clairette Gemme McDuff  
ET RÉSOLU

**DE LEVER** la séance à 20 h 17.

Adoptée à l'unanimité.

*Je, François Gamache, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*